

I - Généralités sur le lot

Résumé : La loi du 22 juillet 1987, modifiée par la loi du 2 février 1995, met en place les plans de prévention des risques naturels. Elle prévoit également que tout citoyen a droit à l'information sur les risques auxquels il est soumis, ainsi que sur les moyens de s'en protéger.

Producteur des données : DIREN CA

Type de schéma spatial : schéma utilisateur **Langue :** Français

Schéma spatial utilisateur : Spaghetti **Jeu de caractères :** ISO 8859-10

Objectif de la production : La couche PPR Inondation représente les communes concernées par le PPR lié aux risques de mouvements de terrain.

Echelles d'application prévues : **minimum :** 1/ 100000
maximum : 1/ 25000

Utilisation potentielle :

Référence de documents : source : DIREN - MEDD/DPPR

II - Qualité de lot

Généalogie : Les PPR sont des contours constitués à partir des limites communales issues de la BD Carthage.

Date de validité : 23/03/2006

Eléments de qualité :

Fréquence de mise à jour : Lors de la mise à jour ou la création d'un PPR

Référentiel : BD Carthage

III - Référence des métadonnées

Date de création : 29/11/2004 15:58:14 **Date de dernière mise à jour :** 05/01/2007 17:13:38

IV - Système de référence spatial

Système de positionnement :

Direct

Identificateur du système de positionnement direct : BP:LAMBE

Nom du système de positionnement direct : Lambert II étendu

Indirect

Nom du système de positionnement indirect :

Nom de la classe de localisation :

Date de référence :

Administrateur du système de référence :

V - Emprise

Etat de l'emprise : régionale **Date de validite de l'emprise :** 23/03/2006

Surface de délimitation :

Surface couverte : région champagne-ardenne

VI - Définition des données

Description textuelle générale : Le PPR réglemente fortement les nouvelles constructions dans les zones très exposées. Dans les autres secteurs, il veille à ce que les nouvelles constructions n'aggravent pas les phénomènes (facteurs de risques) et ne soient pas vulnérables en cas de catastrophe naturelle. Ainsi, les règles du PPR s'imposent soit aux constructions futures, soit aux

Thésaurus :

Liste des Objets :

■ Mouvement_de_ PPR de mouvement de terrain		Polygone
▣ date_approbation	date de l'approbation	Date
-		
▣ date_prescription	date de la prescription	Date
-		
▣ Etat		Caractère
- Approuvé		
- Etude		
- Identifié		
- Precrit		
▣ nb_communes	nombre de communes concernées	Entier
-		
▣ Nom	Nom du PPR	Caractère
-		

VII - Métadonnées administratives

Organismes :

■ Nom : DIREN Champagne-Ardenne
Nom abrégé : DIREN CA
Adresse : 44, rue Titon
51 037 Châlons en Champagne
Réf. Internet : www.champagne-ardenne.ecologie.gouv.fr
Rôle : Producteur

Contact :

■ Nom : Département des systèmes d'information
Adresse : DIREN CA
44 rue Titon 51037 Châlons-en-Champagne cedex
tél : 03 26 64 69 04 - fax : 03 26 21 11 57
Rôle du contact : Administrateur

Restrictions d'utilisation :

Donnée publique soumise à la lecture de l'avertissement accompagnant la donnée

Propriété intellectuelle :

DIREN CA

Unité de diffusion :

région champagne-ardenne

Tarif :

gratuit sur internet

Formats :

MIF/MID
Shape files ESRI (*.SHP)

Modalités de commande :

Téléchargement sur internet

Chemin d'accès :

Q:\sig\Table\DIREN\risques naturels\PPR

Accès en ligne :

<http://www.champagne-ardenne.ecologie.gouv.fr>

Autres services offerts :

Supports :